PROVINCE DE HAINAUT

VILLE DE BINCHE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

PARTIE III
DIAGNOSTIC PARTAGE

JANVIER 2022

Atelier d'architecture DR(EA)²M
Place Communale, 28
6230 Pont-à-Celles

Table des matières

Introduction 4
1. Habiter à Binche 5
1.1. L'urbanisme 5
1.2. Le logement 7
1.3. Les services 8
1.4. L'énergie 10
1.5. La gouvernance 11
2. Travailler à Binche 13
2.1. L'économie et l'emploi 13
2.2. Les commerces 14
2.3. L'agriculture et la forêt 16
3. Se divertir à Binche 18
3.1. La vie associative et culturelle 18
3.2. Le sport et les loisirs 19
3.3. Le tourisme et patrimoine 20
3.4. La nature 22
4. Se déplacer à Binche 24
4.1. La mobilité 24

INTRODUCTION

Le présent rapport vise à identifier les atouts et faiblesses du territoire communal de Binche et à prendre en compte les préoccupations des habitants et de différents acteurs communaux afin d'élaborer un diagnostic partagé de l'entité. Ce diagnostic partagé se base sur l'analyse des caractéristiques de la commune (Partie I du PCDR) combinée aux résultats de la participation de la population à travers la consultation villageoise (réunions d'information et de consultation) et l'interview des personnes ressources (Partie II du PCDR). A ces données ont été greffées les grandes tendances et données externes au territoire de Binche qui risquent d'avoir une influence sur son évolution (Plan de développement des TEC, évolution des finances régionales, développement de l'e-commerce, avènement des voitures électriques, …).

Les données corroborées ou apportées par les citoyens et les personnes ressource sont identifiées par le symbole ℗.

Chaque chapitre démarre par une mise en avant des atouts, c'est-à-dire ce que Binche fait de bien et ensuite des faiblesses, c'est-à-dire ce que Binche pourrait faire de mieux. Sont ensuite pointées les opportunités et menaces pour le territoire, c'est-à-dire toutes les politiques externes et évolutions du marché qui pourraient l'impacter positivement ou négativement. Etant donné qu'une opportunité peut être perçue comme une menace et vice-versa, en fonction de qui la perçoit, nous avons choisi de ne pas les différencier et de les regrouper sous un même titre.

Les chapitres se concluent alors par l'identification d'enjeux qui représentent les grandes problématiques auxquelles Binche risque d'être confronté dans un futur proche. Ces enjeux vont servir à définir la stratégie du futur PCDR et pourront être traduits ou non comme ses objectifs.

Sont ensuite listées les premières idées de projet évoquées par les habitants lors des réunions villageoises. Ces idées sont présentées telles quelles sans qu'il y ait eu un travail de vérification/validation de leur pertinence/faisabilité.

Enfin, un cadre reprend la vision synthétique de ce que pourrait être le développement rural pour Binche dans un horizon de 10 ans.

1. HABITER A BINCHE

1.1. L'urbanisme

A) Les ATOUTS = ce que Binche a/fait de bien

- ✓ Positionnement stratégique au Schéma de Développement Territorial
- ✓ Nombreux outils de gestion territoriale (CCATM, SDC, GCU, SOL) ;
- ✓ Potentiel de développement via les 19 ZACC (sauf à Bray, Buvrinnes et Epinois) dont 2/3 non mis en œuvre ;
- ✓ 12 SAR rénovés (logements, parcs, zones vertes). Lavoir du Centre toujours vide (récemment reconnu comme dossier prioritaire par le Ministre) ;
- ✓ Binche centre en PRU et ZIP ;
- ✓ 350ha de parcelles publiques (5,7% du territoire) dont 50% propriété de la Ville ;
- ✓ Remparts entièrement rénovés ;
- ✓ Important patrimoine classé (19 monuments et 7 sites) ;
- ✓ Forte identité du bâti traditionnel : bâti moyenâgeux à Binche-Centre, bâti ouvrier dans les villages du nord et bâti rural à Buvrinnes et Epinois
- ✓ Présence d'un bâti de toutes les époques (médiéval, moyen-âge rural, révolution industrielle, année 70, contemporain) ;
- ✓ ℗ Un centre historique de qualité ;
- ✓ ℗ La quiétude des villages ;
- ✓ ℗ 2 places vertes et 2 grandes places ;

B) Les FAIBLESSES = ce sur quoi Binche pourrait/devrait agir

- ✓ Déstructuration urbanistique importante à cause d'une urbanisation en ruban et de cités décentrées ;
- ✓ ℗ Nombreux espaces publics mais peu sont rénovés (Binche, Leval, Ressaix-école) ;
- ✓ Villages/quartiers sans espace public clair (Epinois, Waudrez, Bray, Péronnes et cités Reine-Elisabeth, Bray-Charbonnage) ;
- ✓ ℗ Manque de trottoirs et d'éclairage public ;
- ✓ ℗ Problèmes de dégradation et d'accès aux remparts ;
- ✓ Risque de poursuite de conurbation Routes de Mons et de Charleroi ;
- ✓ Bâti très hétéroclite routes de Mons et de Charleroi (logements, équipements et commerces) ;
- ✓ Bâti commercial peu intégré et peu qualitatif ;
- ✓ Le potentiel urbanistique peu exploité autour de la gare de Leval ;
- ✓ ℗ Problème de propreté publique (++) ;
- ✓ ℗ Manque d'aménagements verts dans certains villages (++) ;
- ✓ ℗ Des grands axes qui séparent les villages (+) ;
- ✓ ℗ Ecoulements d'eau lors de fortes pluies ;

C) Les OPPORTUNITES et MENACES = les politiques et tendances externes qui pourraient impacter Binche (positivement ou négativement)

- ✓ Croissance démographique ➔ Risque de poursuite de la conurbation ;
- ✓ Potentialités liées aux PCDR des communes limitrophes (projets trans-communaux) ;
- ✓ Nouveau CoDT (ZEC, Habitat vert, valeur indicative des plans, …).

Ces éléments permettent de dégager 4 enjeux sur la thématique « Urbanisme » :

1. **Enjeu 1 : « Des centralités de quartier à recréer ? »** : La commune est caractérisée par une lisibilité peu claire de son urbanisation. Tantôt l'urbanisation en ruban est forte, tantôt les limites entre villages sont jointes, tantôt les cités des anciens charbonnages constituent des quartiers entiers décentrés, tantôt les places de village sont difficilement identifiables ou mériteraient une sérieuse rénovation. Rénover ou recréer des espaces publics centraux et autour des gares ne serait-il pas une priorité pour restructurer le territoire par des repères forts, renforcer l'identité des quartiers et favoriser la cohésion sociale ?

2. **Enjeu 2 : « Une ruralité à préserver ? »** : Le sentiment d'urbanisation est important à Binche. Notamment à cause de l'étalement urbain vers Waudrez, Ressaix, Epinois et Leval, la présence de la zone d'activité économique Avenue Lépold III, le développement de commerces sur les routes de Mons et de Charleroi et les stigmates du passé industriel qui a laissé des quartiers et des zones industrielles à plusieurs endroits décentrés. Cependant, des villages comme Péronnes, Bray, Buvrinnes, Waudrez et Epinois conservent une identité rurale et d'anciennes friches industrielles ont été assainies. Il y a là un potentiel important pour maintenir et renforcer l'identité rurale.

3. **Enjeu 3 : « Un bâti commercial à améliorer ? »** : Le commerce est assurément un des leviers à activer pour combler le déclin industriel. Cependant, la qualité des bâtiments qui l'accueillent n'est pas toujours des plus qualitatifs surtout pour les nouvelles implantations apparues en dehors des centres. Ne faudrait-il pas y être plus vigilant surtout dans les lieux où l'identité rurale est encore importante ?

4. **Enjeu 4 : « les friches industrielles, un potentiel à exploiter ?** » : Binche dispose sur son territoire de plusieurs anciennes friches industrielles qui ont été assainies et qui constituent un potentiel foncier important. Dans nombre d'entre elles, la végétation y a repris ses droits et présente donc un potentiel intéressant d'espace vert et naturel. Cependant, chaque année en Wallonie des terres agricoles sont urbanisées au profit de nouveau parc d'activité ou de lotissement. Il ne faut donc pas galvauder les zones urbanisables utilisables. Les anciennes friches industrielles représentent donc un potentiel très intéressant.

Enfin, suite aux réunions villageoises, les premières idées de projet suivantes ont été évoquées :

- Aménager les places en espaces de convivialité (place Wauters à Péronnes, Buvrinnes, Ressaix) ;
- Placer des bancs et des poubelles ;
- Mettre en valeur le parc communal de Binche ;
- Maintenir l'esprit rural à Buvrinnes ;
- Réhabiliter la cure de Buvrinnes ;
- Développer des activités sur les friches industrielles ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, chaque village et hameau aura structuré son urbanisation autour de lieux de centralité clairement identifiables et le maintien de l'identité rurale aura été prise en compte dans chaque nouveau projet d'urbanisation. »*

1.2. Le logement

A) Les ATOUTS = ce que Binche a/fait de bien

- ✓ Accroissement de la population surtout à Epinois et Ressaix mais baisse à Waudrez et Buvrinnes ;
- ✓ Solde migratoire positif (attractivité du territoire) ;
- ✓ Croissance de la part des permis octroyés pour rénovations ;
- ✓ Programme Communal d'Actions en matière de logement : création et rénovation ;
- ✓ Prix de l'immobilier en dessous des moyennes wallonnes et de l'arrondissement ;
- ✓ ℗ Part importante de logements publics (double de la moyenne wallonne) ;
- ✓ Taxe sur les logements inoccupés et secondes résidences ;
- ✓ Prime à la rénovation dans le périmètre ZIP ;
- ✓ Prime à la sécurisation (moyens mécaniques) ;

B) Les FAIBLESSES = ce sur quoi Binche pourrait/devrait agir

- ✓ Solde naturel négatif (absence de renouvellement naturel de la population) ;
- ✓ Stagnation de la population jeune (-30 ans) et croissance des jeunes retraités (50-70 ans) ;
- ✓ ℗ Manque de logements moyens pour les jeunes ;
- ✓ Réduction de la taille des ménages et augmentation de leur nombre ;
- ✓ Augmentation du nombre de personnes isolées et de familles monoparentales (surtout féminines) ;
- ✓ Isolement des personnes âgées de plus de 65 ans ;
- ✓ Dynamique de croissance de l'offre en nouveaux logements plus faible que les moyennes locales et régionales
- ✓ Augmentation des prix de l'immobilier et emballement des prix du foncier ;
- ✓ ℗ Manque de logements intergénérationnels ;
- ✓ ℗ Logements vides et de mauvaise qualité ;

C) Les OPPORTUNITES et MENACES = les politiques et tendances externes qui pourraient impacter Binche (positivement ou négativement)

- ✓ +400.000 habitants en Wallonie d'ici 2070 ➔ la croissance démographique à Binche va se poursuivre ;
- ✓ Augmentation du vieillissement de la population wallonne ;
- ✓ Réduction de la taille des ménages et augmentation du nombre de ménages isolés ;
- ✓ Poursuite de l'augmentation des prix immobiliers.
- ✓ Croissance de l'attrait des petites villes bien équipées.

Ces éléments permettent de dégager 3 enjeux sur la thématique « Logement »

5. **Enjeu 5 « Rendre les villages plus attractifs pour les jeunes ? »** : La stagnation de la population jeune impacte inévitablement sur la fréquentation des commerces, services et équipements d'une commune jusqu'à pouvoir remettre en cause leur pérennité surtout dans les villages où le nombre d'habitants est moindre. Rendre les conditions d'accès au logement pour les jeunes ménages est probablement une question première pour agir face à cette stagnation.

6. **Enjeu 6 : « Agir face au vieillissement de la population ? »** : La part de la population âgée à Binche croît et avec la stagnation des jeunes ménages, il est probable qu'elle augmente encore à l'avenir. Il y a donc là un enjeu pour s'assurer que l'offre en logement corresponde quantitativement et qualitativement à cette évolution.

7. **Enjeu 7 : « Une vigilance accrue sur la division des logements ?»** : La réduction de la taille des ménages entraîne une adaptation de l'offre en logement avec une croissance de la demande de permis pour des appartements et pour des divisions de logements existants en unités plus petites. Vu la part importante des demandes de permis de rénovation à Binche, une vigilance accrue devrait être apportée sur ceux concernés des divisions de logements afin de garantir une bonne qualité de vie (taille minimale des pièces, accès à un jardin ou une terrasse, confort acoustique, …).

Enfin, suite aux réunions villageoises, les premières idées de projet suivantes ont été évoquées :

- Soutenir l'offre en logements ;
- Soutenir les habitats groupés ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, l'accès à un logement pour tous restera une priorité tout en garantissant une attention sur leur qualité, leur performance énergétique et leur prix. »*

1.3. Les services

A) Les ATOUTS = ce que Binche a/fait de bien

Services généraux :

- ✓ Poste de police local à Ressaix et une caserne de pompiers à Binche ;
- ✓ Une justice de paix ;
- ✓ Un bureau de poste à Binche et plusieurs points postes ;
- ✓ Un parc à conteneurs (Binche) ;

Enseignement et formation :

- ✓ ℗ 25 établissements scolaires (+) ;
- ✓ Au moins une école dans chaque village, sauf à Epinois ;
- ✓ ℗ Grande diversité : 20 écoles maternelles/primaires, 5 secondaires, 1 spécialisé et 1 de promotion sociale, immersion ;
- ✓ Part des Binchois fréquentant une école locale légèrement plus importante que la moyenne wallonne (80 vs 79% en maternelle, 75 vs 74% en primaire, 46 vs 43% en secondaire) ;

Santé et personnes âgées :

- ✓ Bonne densité en médecins généralistes (surtout à l'est du territoire) ;
- ✓ 13 médecins, 17 pharmacies et une 100aine de praticiens ;
- ✓ 1 polyclinique ;
- ✓ 8 maisons de repos pour 751 lits (63 lits/1000hab vs 57 en Wallonie) ;
- ✓ 5 mutualités ;
- ✓ Clubs seniors ;

- ✓ Conseil Communal Consultatif des Ainés ;
- ✓ 2 structures pour la personne handicapée ;

Jeunesse :

- ✓ 4 crèches, 4 garderies et plusieurs accueillantes ;
- ✓ Plusieurs services enfance et jeunesse : Accueil extra-scolaire, ONE, Ligue des familles ;
- ✓ Conseil Communal Consultatif des Enfants ;

Services sociaux :

- ✓ Grand nombre de services fournis par le CPAS, le Plan de Cohésion Social et le planning familial ;

B) Les FAIBLESSES = ce sur quoi Binche pourrait/devrait agir

Services généraux :

- ✓ Pas de points postes à Ressaix et Buvrinnes ;
- ✓ Production de déchets bien supérieure à la moyenne wallonne (184,6kg/an/hab vs 146,9kg/an/hab) ;
- ✓ Pas de maison multiservice ;
- ✓ ⓟ Manque de bancontact ;

Enseignement et formation :

- ✓ Stagnation du nombre de maternelles et réduction du nombre de primaires malgré des derniers chiffres à la hausse ;
- ✓ ⓟ Certaines écoles à l'étroit (réfectoire et parkings)

Santé et personnes âgées :

- ✓ Absence d'hôpital sur le territoire (min 20 km) ;
- ✓ ⓟ Manque de médecins ;

Jeunesse :

- ✓ Taux de couverture en place d'accueil préscolaire faible (22,1 places/100 enfants vs 33,9 en Wallonie) ;
- ✓ ⓟ Manque de dynamisme de la maison des jeunes et d'activités ;
- ✓ ⓟ Manque de places en crèches et d'accueillantes (+++) ;

C) Les OPPORTUNITES et MENACES = les politiques et tendances externes qui pourraient impacter Binche (positivement ou négativement)

- ✓ Pression sur les finances communales wallonnes par une augmentation des dotations (Police, CPAS, Secours, …) ;
- ✓ Réduction possible du budget global wallon et des dotations vers les communes ;
- ✓ Augmentation légère des inégalités en Wallonie d'ici 2030 ;
- ✓ Diminution des services sous forme physique (poste, bibliothèque, médiathèque, pharmacies, cabinets médicaux, …) suite à la numérisation de l'économie ;
- ✓ Augmentation de la privatisation des services ;
- ✓ Binche est un pôle pour les communes voisines (Estinnes et Merbes-le-Château) ;

Ces éléments permettent de dégager 3 enjeux sur la thématique « Services »

1. **Enjeu 8 : « Pérenniser/relancer les services de proximité ? »** : Binche connaît une perte de services physiques de proximité dans plusieurs villages et quartiers. C'est le cas à Buvrinnes mais également dans les anciens quartiers de charbonnage où l'on observe moins de services tels que banques, postes, médecins, petits commerces, etc. Avec la numérisation de l'économie et la rationalisation des services et infrastructures physiques, on peut encore s'attendre à une réduction de leur nombre sur tout le territoire. Comment donc permettre à ces services de proximité de se maintenir et de garantir une même qualité de service s'il venait à disparaître ?

2. **Enjeu 9 : « Des nouveaux services à proposer ? »** : En plus de pérenniser les services existants, la demande se fait sentir pour le développement de nouveaux services innovants qui permettraient de dynamiser les villages, de mettre en relation les citoyens, et d'intégrer les défis de demain (formations, cartographie des producteurs et services, humusation, plateforme de partage, de covoiturage, etc.).

3. **Enjeu 10 : « Des efforts importants pour réduire les déchets ? »** : Binche est clairement un mauvais élève en ce qui concerne la quantité de déchets produits par habitants. Fort heureusement, il existe désormais un panel de nombreuses bonnes pratiques mises en place dans d'autres communes qui pourraient être reproduites à Binche. En parallèle, on assiste à une dynamique « 0 déchet » partout en Wallonie qui permet de conscientiser davantage sur la gestion des déchets.

Enfin, suite aux réunions villageoises, les premières idées de projet suivantes ont été évoquées :

- Créer une nouvelle crèche à Leval, Ressaix et à Buvrinnes ;
- Créer un espace communautaire sur le champ en face de l'école de Buvrinnes (nouveaux équipements scolaires, parking, espaces communautaires et espace vert) ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, chaque village disposera encore de chaque service de base et de nouveaux services seront offerts tout en garantissant l'équilibre budgétaire communal. En parallèle, une véritable politique de réduction de la quantité de déchets produite par habitant aura été lancée. »*

1.4. L'énergie

A) Les ATOUTS = ce que Binche a/fait de bien

- ✓ Quelques actions UREBA (installations de panneaux solaires sur les écoles, réduction de l'empreinte CO2 des véhicules communaux, remplacement de chaudières, remplacement de chassis, …) ;
- ✓ Conseiller énergie ;
- ✓ Prime pour l'installation d'un poêle à pellets ;
- ✓ Gaz de ville sur tout le territoire ;
- ✓ Plusieurs zones de potentiel éolien (Péronnes, Waudrez et Buvrinnes) ;

B) Les FAIBLESSES = ce sur quoi Binche pourrait/devrait agir

- ✓ Pas de PAED (Plan d'Actions en faveur de l'Energie et du Climat durable) ;
- ✓ Pas d'éoliennes sur le territoire.
- ✓ Potentiel bas pour une filière bois (11,73% de surface boisée) ;

- ✓ Pas de projet biomasse existant ou en cours ;
- ✓ Pas de projet de biométhanisation ;
- ✓ Bâti ancien (peu adapté, énergivore) ;
- ✓ 4 anciens moulins à eau (ruines)

C) Les OPPORTUNITES et MENACES = les politiques et tendances externes qui pourraient impacter Binche (positivement ou négativement)

- ✓ Augmentation probable de la facture énergétique ;
- ✓ Risque de rupture électrique en hiver ;
- ✓ Réchauffement climatique ;
- ✓ Développement de multiples projets d'énergies renouvelables citoyens ou pas partout dans le monde (éolien, hydroélectrique, biomasse, solaire, etc.) ;
- ✓ Rôle déterminant de l'isolation avec possibilité de matériaux locaux (paille, chanvre, …) ;
- ✓ Développement des bornes électriques/à hydrogène ;
- ✓ Développement des groupes d'achat d'énergie.

Ces éléments permettent de dégager 3 enjeux sur la thématique « Energie » :

1. **Enjeu 11 : « Des énergies locales renouvelables à développer ? »** : Le soutien et le développement de filières locales de production d'énergie renouvelable à Binche est pratiquement nul. Pourtant un potentiel éolien, solaire, biomasse, hydroélectrique ou de biométhanisation existe et de plus en plus de projets locaux de production d'énergie fourmillent partout en Wallonie et ailleurs et sont de plus en plus professionnels et performants. Ils démontrent en outre que chaque territoire dispose d'un potentiel de production locale qui peut être exploité à cette échelle.

2. **Enjeu 12** : **« Poursuivre et structurer les actions communales de réduction d'énergie ? »** : Avec un patrimoine immobilier communal important et vu la nécessité d'agir face au réchauffement climatique, n'y a-t-il pas une nécessité de poursuivre et augmenter les actions déjà entreprises pour réduire l'empreinte CO2 de la commune ?

3. **Enjeu 13** : **« Mettre le paquet sur l'isolation ? »** : Au vu des enjeux climatiques, soutenir l'isolation est un objectif essentiel d'autant plus que les techniques sont maîtrisées et connues et que la marge wallonne de réduction des consommations est encore très importante. Avec un bâti ancien et un nombre plus important de demande de permis de rénovation que de nouvelles constructions, la question de l'isolation du bâti existant est importante à Binche.

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, la consommation énergétique moyenne par habitant aura entamé une courbe descendante et la production locale d'énergie renouvelable aura atteint 20% de la consommation totale. »*

1.5. La gouvernance

A) Les ATOUTS = ce que Binche a/fait de bien

- ✓ Plusieurs commissions consultatives (CLDR, Conseil des enfants, Conseil de la personne handicapée, Conseil des ainés) ;
- ✓ Site internet de la Ville (facilité en matière de communication) ;

- ✓ Bottins en ligne des associations et des commerçants ;
- ✓ Plusieurs objectifs orientés citoyens dans le PST ;

B) Les FAIBLESSES = ce sur quoi Binche pourrait/devrait agir

- ✓ Multiplicité des canaux de communication ;
- ✓ ℗ Manque de connaissance du territoire par les habitants ;
- ✓ ℗ Déficit de communication sur les activités et les projets (+++) ;

C) Les OPPORTUNITES et MENACES = les politiques et tendances externes qui pourraient impacter Binche (positivement ou négativement)

- ✓ Secteur privé de plus en plus actif ;
- ✓ Risque de repli identitaire qui s'accentue ;
- ✓ Nouvelle dynamique coopérative ;
- ✓ Regain de la dynamique des communs et nouvel équilibre public/privé/commun.

Ces éléments permettent de dégager 2 enjeux sur la thématique « Gouvernance » :

1. **Enjeu 14 : « Une communication vers les citoyens à renouveler ? »** : Avec la multiplication des règlements, la participation citoyenne qui augmente, l'entrepreneuriat local qui se développe, les réseaux sociaux qui nous bombardent d'information, la communication vers le citoyen est devenue à la fois plus complexe et plus instantanée. La communication digitale (moteurs de recherche, réseaux sociaux, supports video, …) devient en outre le premier vecteur de communication de la plupart des entreprises. Autant d'éléments qui poussent à une augmentation et une professionnalisation de la communication vers le citoyen.

2. **Enjeu 15 : « Des dynamiques citoyennes à encourager ? »** : Partout en Wallonie, on observe un développement de projets portés par des citoyens. Cela touche aussi bien l'énergie, la mobilité, l'alimentation que le social. L'engagement citoyen n'est pas nouveau via la forme du bénévolat. Ce qui est nouveau c'est qu'il s'engage désormais dans des domaines du secteur marchand en concurrence avec des entreprises privées et avec un niveau de performance, d'efficacité et de professionnalisme de plus en plus reconnu. Ce professionnalisme est reconnu puisque de plus en plus de structures d'accompagnement et de financement existent désormais et permettent à cette dynamique de disposer d'assises solides et de bonnes perspectives de développement. Le PCDR permet en outre désormais de financer un budget participatif. N'est-ce pas un outil à lancer à Binche ?

Enfin, suite aux réunions villageoises, les premières idées de projet suivantes ont été évoquées :

- Améliorer la communication communale ;
- Favoriser la participation citoyenne dans la vie communale ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, la communication entre la Commune et ses habitants aura été perfectionnée et chaque citoyen trouvera une forme de participation dans laquelle s'engager. »*

2. TRAVAILLER A BINCHE

2.1. L'économie et l'emploi

A) Les ATOUTS = ce que Binche a/fait de bien

- ✓ Présence au sein d'un bassin économique important (Mons, La Louvière, Charleroi) ;
- ✓ Part de bénéficiaire du RIS inférieur à la moyenne wallonne (2,38% vs 2,5% en Wallonie) ;
- ✓ Moins de très bas revenus (<10.000€) qu'en Wallonie et que dans les communes voisines ;
- ✓ Binche = pôle d'emplois (76% des salariés à Binche habitent à l'extérieur) ;
- ✓ Croissance du nombre d'entreprises ;
- ✓ Nombre d'indépendants en croissance mais inférieur à la moyenne wallonne ;
- ✓ 2ème plus grosse augmentation du nombre de salariés des communes voisines (+30% en 15 ans) ;
- ✓ Entreprenariat tiré par le commerce et les professions libérales ;
- ✓ La construction = 19,5% des salariés (5,2% communes voisines et 6,3% Wallonie) ;
- ✓ ℗ 2 parcs d'activité avec 6,3ha encore disponibles ;
- ✓ ℗ La présence de grandes entreprises (Wanty) (+) ;
- ✓ Plusieurs acteurs économiques : IDEA, ADL, maison de l'emploi, l'ICABI ;

B) Les FAIBLESSES = ce sur quoi Binche pourrait/devrait agir

- ✓ Taux d'activité et d'occupation bas ;
- ✓ Haut taux de chômage, surtout chez les jeunes ;
- ✓ Revenu moyen inférieur aux moyennes locales et wallonnes ;
- ✓ Niveau de formation très faible des demandeurs d'emploi ;
- ✓ Peu de personnel qualifié ;
- ✓ ℗ Trop peu d'emplois locaux ;

C) Les OPPORTUNITES et MENACES = les politiques et tendances externes qui pourraient impacter Binche (positivement ou négativement)

- ✓ Avènement de la biochimie à la place de la chimie ;
- ✓ Développement de l'économie circulaire ;
- ✓ Développement de l'open-source et de l'économie de l'usage qui remplace l'économie de la propriété ;
- ✓ Tissus économiques européens de TPE et PME vs grandes entreprises qui se délocalisent ;
- ✓ Regain des centres urbains comme nouveaux pôles d'activité ;
- ✓ Regain pour les matériaux locaux (pierre, bois, chanvre, …) et impact positif pour le secteur de la construction ;
- ✓ Nouveau CoDT avec la ZEC qui favorise la mixité des activités ;
- ✓ Taux de chômage wallon structurel et augmentation des emplois précaires ;
- ✓ Augmentation de la libéralisation (services, enseignement, …).

- ✓ Importantes réserves foncières pour des entreprises à Houdeng et Braquegnies avec multimodal rail/eau ;

Ces éléments permettent de dégager 3 enjeux sur la thématique « Economie et emploi » :

1. **Enjeu 16 : « Aller vers un pôle construction-génie civil ? »** Le redressement wallon est en cours mais la concurrence entre les territoires pour l'accueil des entreprises est rude. Avec une accessibilité un peu moindre et un positionnement dans une région toute entière en redressement, Binche doit redoubler de maîtrise dans le choix des filières à soutenir en priorité. De part la présence de Wanty comme entreprise phare en pleine croissance et en développement à l'international, le secteur de la construction-génie civile constitue déjà le moteur économique de Binche. N'est-ce pas là-dessus qu'il faut capitaliser en développant un pôle ?

2. **Enjeu 17 : « Le Carnaval, porteur de projets locaux ? »** Quoi de mieux pour un produit que de pouvoir être associé à une image de marque reconnue internationalement ? Un bel exemple à suivre est celui du « Gin de Binche » associant qualité, identité locale, design et communication. Une multitude d'autres initiatives pourraient émerger et intégrer cette dynamique nouvelle d'entreprenariat local en Wallonie ?

3. **Enjeu 18 : « Une culture entrepreneuriale et des indépendants à soutenir ? »** : Binche possède une part importante d'indépendants. Lesquels participent au dynamisme économique et à la reprise de la croissance à Binche. N'y a-t-il pas lieu de soutenir cette dynamique via le développement d'une culture entrepreneuriale. Cela pourrait se faire via la création d'une ADL ou avec l'IDEA et la maison de l'emploi ?

Enfin, suite aux réunions villageoises, les premières idées de projet suivantes ont été évoquées :

- Développer des initiatives pour créer de l'emploi local (++) ;
- Créer un espace de coworking (+) ;
- Créer des lieux pour PME.

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, le nombre de PME et TPE actives dans des filières innovantes aura été multiplié par deux et l'offre en structure d'accueil pour des petites entreprises se sera élargie à de nouvelles formules (espaces de co-working, pépinière/maternité d'entreprises, halls relais, …). En parallèle, un programme complet d'accompagnement à la culture entrepreneuriale durable aura été mis sur pied. »*

2.2. Les commerces

A) Les ATOUTS = ce que Binche a/fait de bien

- ✓ 3 zones commerciales : Binche centre, Bray et Epinois ;
- ✓ Binche = pôle commercial aussi pour Estinnes ;
- ✓ Quelques artisans : boulangers, chocolatiers, brasserie, foie gras, dentelle, sabot, …
- ✓ ℗ 4 marchés hebdomadaires à Binche, Ressaix, Leval et Péronnes ;
- ✓ Prime à la rénovation des façades et rez commerciaux ;
- ✓ ℗ La proximité du centre-ville avec commerces et Horeca ;
- ✓ ℗ L'offre commerciale dont certaine favorise l'écologie ;

B) Les FAIBLESSES = ce sur quoi Binche pourrait/devrait agir

- ✓ Concurrence avec les commerces de Mons et La Louvière ;
- ✓ ℗ Peu (voir pas) de commerces de proximité dans certains villages ;
- ✓ ℗ Offre à améliorer aux marchés des producteurs ;
- ✓ ℗ Piétonnier de Binche à l'abandon (revoir les horaires d'ouverture) ;
- ✓ ℗ Heures d'ouverture trop limitées ;

C) Les OPPORTUNITES et MENACES = les politiques et tendances externes qui pourraient impacter Binche (positivement ou négativement)

- ✓ Agrandissement des pôles commerciaux voisins (Mons, Charleroi, La Louvière, etc.) et développement de l'e-commerce ;
- ✓ Disparition des petits commerces sans valeur ajoutée et développement des petits commerces ciblés et avec un service différencié ;
- ✓ Avènement du shopping loisir (on ne fait plus seulement ses courses, on cherche une expérience) ;
- ✓ Développement de l'HORECA de qualité ;
- ✓ Augmentation des loyers commerciaux ;
- ✓ Développement d'une offre commerciale ambulante (food-truck, pop-up store, …).

Ces éléments permettent de dégager 1 enjeu sur la thématique « Commerces » :

1. **Enjeu 19 : « Soutenir une offre ambulante innovante ? »** : le commerce est un des leviers majeurs utilisés pour redresser un territoire ayant connu une importante crise économique suite au déclin de l'industrie. Binche a donc développé une offre commerciale importante. Cependant, l'e-commerce impacte de plus en plus l'offre physique et met en péril les commerces qui ne se renouvellent pas et n'amènent pas une valeur ajoutée supplémentaire. La commune de Binche a lancé une dynamique de « gestion centre-ville » mais qui n'a pas porté ses fruits. Une nouvelle solution n'existe t-elle pas via le développement de Pop-up store et food-truck qui sont des modes de commerces en pleine expansion en Wallonie. Ils ont l'avantage d'être très flexibles et de pouvoir s'adapter rapidement en changeant de lieux et de planning. Ils sont aussi une manière pour un entrepreneur de tester le marché en bénéficiant d'une grande souplesse d'actions. Développer l'offre ambulante peut donc à la fois combler un vide dans l'offre commerciale via une proposition temporaire mais aussi être une étape préalable pour constituer sa clientèle avant une fixation dans un lieu physique permanent.

Enfin, suite aux réunions villageoises, les premières idées de projet suivantes ont été évoquées :

- Soutenir le développement et la commercialisation des produits locaux (++) ;
- Créer un Repair Café (+++) ;
- Soutenir l'installation d'un magasin de seconde main ;
- Créer une halle de produits locaux

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, chaque centre villageois aura retrouvé une dynamique commerciale s'appuyant entre autres sur une offre ambulante innovante. Les commerçants établit ensemble un programme de revitalisation commercial s'appuyant sur les technologies et besoins actuels. »*

2.3. L'agriculture et la forêt

A) Les ATOUTS = ce que Binche a/fait de bien

- ✓ Sols et région favorables à l'agriculture (plateau limoneux) ;
- ✓ 54,54% du territoire en terres agricoles (=12% de plus que la moyenne wallonne) ;
- ✓ Binche = lien entre des communes urbanisées au nord et à l'est et des communes plus rurales au sud et à l'ouest ;
- ✓ Réseau écologique forestier est-ouest entre Estinnes et Mettet ;
- ✓ 3 étangs de pêche ;

B) Les FAIBLESSES = ce sur quoi Binche pourrait/devrait agir

- ✓ Perte de 102 ha de terres agricoles entre 1985 et 2015 ;
- ✓ Agriculture majoritairement conventionnelle et agro-industrielle (grandes cultures et bovins) ;
- ✓ Vieillissement des agriculteurs (75% ont plus de 45 ans) ;
- ✓ Réduction du nombre d'exploitations agricoles et d'agriculteurs (49 en 2018 vs 79 en 2000) ;
- ✓ ℗ Risque de disparition des fermes dans les villages ;
- ✓ Pas de périmètre de remembrement agricole (sauf Waudrez) ;
- ✓ 1 seul agriculteur bio ;
- ✓ 2 exploitations en diversification (ferme Légat et horticulture Lecocq) ;
- ✓ Pas de ceinture alimentaire à Mons et La Louvière ;
- ✓ 41% de taux de participation aux mesures agro-environnementales (Wallonie = 41,2%)
- ✓ 11,81% de bois (moyenne wallonne = 29,3%) ;

C) Les OPPORTUNITES et MENACES = les politiques et tendances externes qui pourraient impacter Binche (positivement ou négativement)

- ✓ Poursuite de l'intensification (augmentation des surfaces et réduction du nombre d'agriculteurs) ;
- ✓ Poursuite de la dégradation des ressources naturelles (eaux, air, sol, espèces végétales et animales …) ;
- ✓ Réforme de la PAC (2023 ?) ;
- ✓ Pression sur les prix des produits agricoles ;
- ✓ Spéculation financière sur les terres agricoles ;
- ✓ Difficulté de reprise des exploitations agricoles ;
- ✓ Développement des activités de loisir sur les terres agricoles (golf, manège, …) ;
- ✓ Réforme du bail à ferme (plus de transparence et critères environnementaux dans les baux, …) ;
- ✓ Reconversions agricoles vers le bio, le zéro pesticide et autres projets de diversification ;
- ✓ Développement des circuits courts et des produits locaux partout en Wallonie ;
- ✓ Développement de coopératives citoyennes (production et/ou distribution) ;
- ✓ Ceinture alimentaire de Charleroi Métropole ;

Ces éléments permettent de dégager 4 enjeux sur la thématique « Agriculture » :

1. **Enjeu 20 : « Une diversification agricole à initier ? »** : Très peu de projets de diversification agricole existent à Binche. Pourtant, nombres d'agriculteurs s'y sont engagés en Wallonie depuis les crises successives du lait. Et cet engouement ne faiblit pas avec un développement encore plus poussé ces dernières années avec le circuit-court (orge brassicole, vignes, boulangerie à la ferme, maraîchage bio, …). Binche accuse vraiment un retard à ce niveau.

2. **Enjeu 21 : « Pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement ? »** : Les grandes étendues de monoculture et l'utilisation excessive de pesticides sont un frein à la biodiversité et ont un impact sur l'environnement local. Promouvoir une agriculture plus respectueuse de son environnement permettrait d'une part de favoriser des produits de qualité, et d'autre part d'augmenter la qualité de l'environnement. Ceci permettrait également d'améliorer l'image des agriculteurs auprès de certains citoyens. Avec moins de la moitié des agriculteurs qui participent aux MAE et une seule exploitation bio, Binche n'est pas à la pointe dans ce domaine ;

3. **Enjeu 22 : « S'inscrire dans une ceinture alimentaire ? »** : La relation ville-campagne est une évidence qu'il ne faut pas oublier surtout au niveau agricole et alimentaire. Dans la dynamique de développement du circuit-court, recréer un nouveau lien entre les zones de production que sont les campagnes et les zones de consommation que sont les villes est une nécessité. C'est toute la raison d'être des ceintures alimentaires en progression en Wallonie (Liège, Namur, Charleroi, …). C'est aussi ce raisonnement qui pousse certains nouveaux acteurs de la distribution bio et locale à recréer des filières circuits-courts (Agricovert, Färm, Paysans-Artisans, …). Binche, Mons, La Louvière et les autres communes rurales voisines ne devraient-elles pas s'engager dans une telle dynamique ?

4. **Enjeu 23 : « un réseau forestier à construire ? ».** Le reliquat d'un important massif forestier existe encore d'Estinnes à Mettet en passant par Binche. Il est cependant sous pression et à plusieurs endroits coupés par l'urbanisation ou l'agriculture. C'est notamment le cas à Buvrinnes au niveau de la rue des cinq Etoiles. N'y a-t-il pas un enjeu à valoriser ce réseau forestier transcommunal et à la préserver/protéger là où il est le plus fragile ?

Enfin, suite aux réunions villageoises, les premières idées de projet suivantes ont été évoquées :

- Soutenir l'agriculture et les circuits courts ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, 30% des exploitations de l'entité se seront engagées dans une ou plusieurs productions différenciées dont les produits pourront directement profiter aux binchois. Leurs impacts sur l'environnement auront été sensiblement réduits et elles participeront activement au développement des maillages vert et bleu à partir des massifs boisés existants. »*

3. SE DIVERTIR A BINCHE

3.1. La vie associative et culturelle

A) Les ATOUTS = ce que Binche a/fait de bien

- ✓ 1 académie des Beaux-Arts, 1 conservatoire et 1 atelier théâtre ;
- ✓ ℗ 2 théâtres ;
- ✓ 3 bibliothèques à Binche, Péronnes et Leval + 1 bibliobus ;
- ✓ Nombreuses activités : fanfare, brocantes, marches ADEPS, etc. ;
- ✓ ℗ Plus de 180 groupements et associations dont 10 pour la musique et 50 pour les fêtes et le folklore (+++) ;
- ✓ ℗ Engagement citoyen très important (fêtes et folklores) (+++).
- ✓ ℗ Commune chaleureuse, conviviale, vivante ;
- ✓ ℗ L'aspect « petite ville » où les gens se connaissent ;
- ✓ ℗ la multiculturalité et le multigénérationnel ;

B) Les FAIBLESSES = ce sur quoi Binche pourrait/devrait agir

- ✓ Théâtre communal non reconnu comme Centre culturel ;
- ✓ ℗ Pas de maison de village et manque de lieux de convivialité (+++) ;
- ✓ ℗ Prédominance du folklore et des fêtes dans les associations (+) ;
- ✓ Jumelage avec Maromme ;
- ✓ ℗ Des grands axes qui séparent les villages (+)
- ✓ ℗ Centre-ville de binche pas assez vivant ;
- ✓ ℗ Manque d'activités/associations pour les seniors (+++) ;
- ✓ ℗ Manque de liens entre les villages ;
- ✓ ℗ Manque d'activités dans les villages et en dehors du carnaval (+++) ;
- ✓ ℗ Bray qui devient un village dortoir et éloignement du centre de Binche ;

C) Les OPPORTUNITES et MENACES = les politiques et tendances externes qui pourraient impacter Binche (positivement ou négativement)

- ✓ Forte dépendance du secteur aux subsides ;
- ✓ Professionnalisation nécessaire pour les appels à projets ;
- ✓ Manque de compatibilité des différents Décrets ;
- ✓ De plus en plus de projets à haute valeur ajoutée portés par le privé.

Ces éléments permettent de dégager 2 enjeux sur la thématique « Via associative et culturelle » :

1. **Enjeu 24 : « Des lieux de rencontre à structurer ? »** : La dynamique sociale et associative est extrêmement forte et structurée autour du carnaval. Chaque village (voir quartier) possédant sa fanfare et sa société de gilles. Leurs lieux de rendez-vous sont chez des particuliers ou dans un café servant de local attitré. Pour toutes les autres activités sociales et associatives, ce sont les écoles qui sont mises à disposition avec les

différentes problématiques que cela peut entraîner : nuisance, incompatibilité d'agenda, manque d'infrastructure horeca, partage du matériel, …). Des maisons de village ne seraient-elles pas l'outil manquant pour soutenir cette dynamique ?

2. **Enjeu 25 : « Une dynamique associative à faire valoir ? »** : peu de communes peuvent se targuer de disposer une dynamique associative aussi importante. Avec 182 associations présentes sur son territoire, Binche dispose donc d'un levier d'actions considérable pour développer et accompagner une multitude de projets. Cela pourrait être un levier incroyable à actionner pour porter les futurs projets du PCDR.

Enfin, suite aux réunions villageoises, les premières idées de projet suivantes ont été évoquées :

- Créer un jardin partagé à Leval ;
- Créer une maison de village à Leval, Waudrez, Bray (église ?) et Buvrinnes (+++) ;
- Créer une maison des associations à Buvrinnes ;
- Créer une salle des fêtes à Péronnes (Lavoir ? église ?) ;
- Soutenir l'organisation d'événements ;
- Soutenir les animations culturelles dans les villages ;
- Soutenir les échanges entre habitants (++) ;
- Soutenir les échanges entre les associations ;
- Soutenir les échanges intergénérationnels (+) ;
- Faire un accueil des nouveaux habitants ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, chaque village disposera d'un local pour accueillir l'ensemble des activités des associations locales. L'offre culturelle et associative se structurera autour de nouvelles collaborations pour pouvoir s'adresser à toutes les tranches d'âges et offrir une programmation quotidienne. »*

3.2. Le sport et les loisirs

A) Les ATOUTS = ce que Binche a/fait de bien

- ✓ ℗ 15 infrastructures sportives (stade, complexe, hall ou salle) ;
- ✓ 1 piscine communale ;
- ✓ ℗ 1 agoraspace par village (+) ;
- ✓ Au moins 1 salle par village sauf à Waudrez et Bray ;
- ✓ ℗ 50aine de clubs de sport pour 24 disciplines différentes ;
- ✓ 2 manèges ;
- ✓ Evénements cyclistes internationaux : Binche-Chimay-Binche, Tour de Wallonie, Flèche wallonne, Tour…
- ✓ Nombreux événements familiaux : semi-marathon, jogging des écoles, fun athlétics, nuit du basket, Urban Heroes Challenge, Binche Ladies Run
- ✓ 2 RAVeL ;
- ✓ 5 plaines de jeux à Binche, Bray, Ressaix et Epinois ;
- ✓ ℗ 9 mouvements de jeunesse.

B) Les FAIBLESSES = ce sur quoi Binche pourrait/devrait agir

- ✓ Absence de certaines disciplines : handball, hockey ;

- ✓ ℗ Infrastructures sportives vieillissantes (++) ;
- ✓ Pas de parcours santé ;
- ✓ Pas de plaine de jeux à Péronnes, Leval, Buvrinnes et Waudrez ;
- ✓ 1 seul club cycliste (amicale) ;

C) Les OPPORTUNITES et MENACES = les politiques et tendances externes qui pourraient impacter Binche (positivement ou négativement)

- ✓ Forte dépendance du secteur aux subsides ;
- ✓ Professionnalisation nécessaire pour les appels à projets ;
- ✓ De plus en plus d'initiatives privées (piscine, …) ;
- ✓ Nouvelles disciplines en vogue (voile, hockey, baseball, athlétisme, …).

Ces éléments permettent de dégager 3 enjeux sur la thématique « Sports et loisirs » :

1. **Enjeu 26 : « Une offre sportive à étendre ? »** : De nombreux clubs et infrastructures sportives sont présents à Binche, et les citoyens soulignent les nombreuses activités proposées. Cependant, il serait peut-être intéressant de développer cette offre pour permettre l'accès à différents sports et pour tous, et pour augmenter le dynamisme des villages.
2. **Enjeu 27 : « Des infrastructures de loisir à multiplier ? »** : Cela rejoint le constat d'un certain manque d'espaces publics de qualité et de maison de village, tous les villages ne disposent pas d'au moins un équipement de loisir tels que plaine de jeux, terrain de pétanque ou parcours santé. Une priorité pourrait être donnée à des infrastructures pour les moins de 4-5 ans.
3. **Enjeu 28 : « L'offre sportive cycliste à développer ?** Alors que Binche est connue en Wallonie pour ses événements cyclistes et qu'un des sponsors principaux de l'équipe première wallonne se trouve à Binche, l'offre sportive à destination des jeunes et ados est pratiquement nulle. N'y a-t-il pas une renommée sur laquelle Binche pourrait s'appuyer pour développer une offre structurelle et professionnelle ?

Enfin, suite aux réunions villageoises, les premières idées de projet suivantes ont été évoquées :

- Créer un hall multisport à Péronnes ;
- Créer un complexe sportif ;
- Créer un terrain multisports à Péronnes-Charbonnage ;
- Installer des espaces de jeux pour enfants à Péronnes ;
- Créer un skate-park ;
- Créer un/des parcours VITA.

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, l'offre en disciplines sportives se sera étendue à des pratiques nouvellement demandé (athlétisme, padel, hockey, baseball, escalade, trail, …) et chaque village proposera un minimum d'au moins 5 disciplines différentes. Le sport cycliste continuera à rayonner et pourra s'appuyer sur un programme d'accompagnement structurel dont l'objectif premier sera le sport pour tous. »*

3.3. Le tourisme et patrimoine

A) Les ATOUTS = ce que Binche a/fait de bien

- ✓ ℗ Carnaval de Binche et son floklore ;
- ✓ 2 Musées + 1 office du tourisme ;

- ✓ Dentelle ;
- ✓ Visite de la ville en réalité augmentée ;
- ✓ ℗ 19 bâtiments classés (dont 1 mondial), 7 sites classés et 109 bâtiments à l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel ;
- ✓ Bâtiments et sites classés de toutes les époques (romain, moyen-âge, médiéval, rural, industriel et contemporain) ;
- ✓ ℗ Château de la Hutte à Ressaix, moulin stoclet à Leval ;
- ✓ Plusieurs bâtis industriels imposants et de qualité ;
- ✓ Nombreux café et restaurants ;
- ✓ Offre d'hébergements : 13 établissements pour 1405 nuitées ;
- ✓ Nombreuses fêtes et événements : fêtes médiévales, marché provençal, brocante, fêtes de septembre, journée du patrimoine, …
- ✓ 2 RAVeL ;
- ✓ ℗ 3 itinéraires de balades + GR12 au nord ;

B) Les FAIBLESSES = ce sur quoi Binche pourrait/devrait agir

- ✓ Pas de partenariat particulier avec d'autres villes carnavalesques ;
- ✓ Jumelage avec Maromme ;
- ✓ ℗ Nombreux sentiers peu entretenus/exploités ;
- ✓ ℗ Manque de mise en valeur de monuments et bâtiments classés ;
- ✓ ℗ Manque de circuits de balade ;

C) Les OPPORTUNITES et MENACES = les politiques et tendances externes qui pourraient impacter Binche (positivement ou négativement)

- ✓ Forte dépendance du secteur aux subsides ;
- ✓ Augmentation de l'exigence des utilisateurs (services différenciés, offre HORECA de qualité, « expérience » recherchée, …) ;
- ✓ Nécessité d'une complémentarité avec d'autres activités (événements, HORECA, …) ;
- ✓ Concurrence des pôles voisins (Lacs de l'Eau d'Heure, Chimay, …).
- ✓ Croissance du tourisme voisin (France, Allemagne, Pays-Bas) et du tourisme Nature ;
- ✓ Proximité du site de l'Abbaye de Bonne Espérance ;

Ces éléments permettent de dégager 3 enjeux sur la thématique « Tourisme et patrimoine » :

1. **Enjeu 29 : « Un patrimoine industriel à exploiter ? »** : La qualité du patrimoine industriel à Binche est indéniable. Il y a de magnifiques exemples de l'architecture industrielle Art déco d'après-guerre. Certains bâtiments ont déjà été rénovés et d'autres non mais aucun n'a encore retrouvé d'affectation. Comment pouvoir réexploiter de tels sites ?

2. **Enjeu 30 : « Il manque un bâtiment phare contemporain ? »** : Plusieurs ensembles architecturaux phares sont présents à Binche et reflètent chacun un courant architectural : le Vodgoriacum et l'architecture romaine, les remparts et l'art médiéval, Saint-Ursmer et l'Art roman, l'Hôtel de ville et l'art gothique et néo-classique, le Lavoir du centre, le Kursaal ou l'église ND du travail et l'Art-Déco. Mais aucun bâtiment phare à l'architecture contemporaine. Ne serait-ce pas une carte à jouer permettant aussi

d'inscrire Binche dans la modernité ? Par exemple via de nouveaux projets publics (une extension du MIM, un atelier rural, …) ou via des projets de logements privés ?

3. **Enjeu 31 : « Un tourisme nature à initier ? »** : Binche, surtout dans sa partie sud et ouest dispose encore d'un cadre rural, paysager et forestier très intéressant mais qui n'est pas valorisé comme tel. Avec la proximité de l'Abbaye de bonne Espérance et du RAVeL, il y a certainement un potentiel à développer en termes de balades et d'éco-tourisme qui offrirait un complément « Nature » au touriste venu pour le folklore et l'architecture.

Enfin, suite aux réunions villageoises, les premières idées de projet suivantes ont été évoquées :

- Rénover le moulin et le patrimoine ;
- Développer le réseau de promenades (notamment autour des terrils) ;
- Développer de nouveaux produits touristiques, y compris les hébergements ;
- Créer des itinéraires de balades vélos avec bornes de recharge électrique.

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, le tourisme sera devenu une des activités économiques majeures de l'entité et pourra s'appuyer sur un ensemble d'activités organisées durant toute l'année autour de nouvelles thématiques comme l'architecture, le patrimoine naturel, la gastronomie ou encore le bien-être. »*

3.4. La nature

A) Les ATOUTS = ce que Binche a/fait de bien

- ✓ ℗ 1 site Natura 2000, 2 réserves, 4 SGIB et 86 arbres et haies remarquables ;
- ✓ ℗ Plusieurs anciens terrils (+++) ;
- ✓ Plusieurs bois ;
- ✓ Diversité de relief ;
- ✓ ℗ Plusieurs cours d'eau et étangs ;
- ✓ Assainissement des eaux majoritairement collectif ;
- ✓ ℗ 1 Centre d'initiation à la nature (Natecom) et 1 centre d'interprétation des terrils ;
- ✓ Démarches en faveur de la nature (fauchage tardif, Plan maya, opération « Un arbre, un enfant » …) ;
- ✓ Inclus dans le Contrat de Rivière Haine ;
- ✓ ℗ 12% du territoire en périmètre d'intérêt paysager et 29 points de vue remarquables ;
- ✓ Plusieurs associations naturalistes ;
- ✓ ℗ Nombreux sentiers ;
- ✓ ℗ Cadre rural agréable ;

B) Les FAIBLESSES = ce sur quoi Binche pourrait/devrait agir

- ✓ Pas de PCDN ;
- ✓ Peu de sites naturels protégés ;
- ✓ Faible proportion de surfaces boisées, et diminution de celles-ci au cours du temps ;

- ✓ Agriculture conventionnelle dominante et moins de 50% de MAE ;
- ✓ ℗ Dégradation progressive de l'environnement (urbanisation, manque d'entretien, …) ;
- ✓ ℗ Manque de poubelles, de fleurs, de végétation et d'aménagements verts dans certains villages (++) ;
- ✓ ℗ Manque de mise en valeur du patrimoine naturel (+++) ;

C) Les OPPORTUNITES et MENACES = les politiques et tendances externes qui pourraient impacter Binche (positivement ou négativement)

- ✓ Etat de l'environnement wallon plutôt défavorable (qualité des sols, de l'eau, de la biodiversité en baisse et amélioration de la qualité de l'air) ;
- ✓ Augmentation des pratiques éco-responsables (usages des pesticides, recyclage, …) ;
- ✓ Nouvelles tendances (zéro-déchets, bio-local, …) ;
- ✓ Augmentation de la pression mondiale sur les ressources ;
- ✓ Réchauffement climatique.

Ces éléments permettent de dégager 3 enjeux sur la thématique « Nature » :

1. **Enjeu 32 : « lancer un PCDN ? »** : Le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) est un outil très intéressant à lancer pour identifier et structurer un panel d'actions en faveur de la nature. Il permet en outre de profiter d'une communication existante et d'un réseau de PCDN à partir duquel capitaliser sur de bonnes pratiques et expériences réussies ailleurs en Wallonie.
2. **Enjeu 33 : « les Mesures Agro-Environnementales à favoriser ? »** : L'agriculture est l'activité principale qui gère et aménage le territoire y compris via sa fonction écologique. C'est une des raisons d'être des mesures agro-environnementales mais qui sont sous-exploitées par les agriculteurs de Binche par rapport à la moyenne wallonne. Il y a donc là un levier d'action sur la nature intéressant à développer.
3. **Enjeu 34 : « un maillage vert à connecter ? »** : Binche possède encore une part intéressante de zones vertes (bois, talus, terrils, bords de ruisseau, …) mais qui sont épars sur le territoire et sans vision de réseau écologique. Il pourrait donc être intéressant de penser et structurer un maillage vert sur base de tous les éléments naturels encore existants sur le territoire et viser d'avoir un espace vert dans chaque village/quartier ?

Enfin, suite aux réunions villageoises, les premières idées de projet suivantes ont été évoquées :

- Lancer un PCDN ;
- Réaliser des actions propreté et sensibilisation des habitants ;
- Créer un verger pédagogique à Péronnes ;
- Aménager des espaces verts avec des bancs ;
- Développer des lieux « nature » (mare, zone naturelle, verger, plantation de haies, …) ;
- Valoriser les marais ;
- Embellir les accès au village de Buvrinnes et à Waudrez (fleurs, arbres, …) ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, le patrimoine naturel et le maillage vert seront devenus la base d'un programme de développement du capital biodiversité présent dans la commune. »*

4. SE DEPLACER A BINCHE

4.1. La mobilité

A) Les ATOUTS = ce que Binche a/fait de bien

- ✓ PCM de 2005 en cours d'actualisation + SDC de 2015 ;
- ✓ ℗ Accès routiers aisés ;
- ✓ N55 nord = voie rapide. Autres RN = congestion ;
- ✓ Bon indice d'insécurité routière et stabilité du nombre d'accidents ;
- ✓ ℗ L'entretien des routes ;
- ✓ ℗ Proximité de grandes villes (Charleroi, Mons, La Louvière) ;
- ✓ ℗ 1 gare et 1 point d'arrêt SNCB (Binche et Leval) ;
- ✓ Bonne desserte train vers La Louvière et Bruxelles.
- ✓ ℗ 9 lignes TEC desservant tout le territoire + 1 Noctambus ;
- ✓ ℗ 2 RAVeL (+++) ;
- ✓ Plusieurs aménagements (carrefours, places, rues et trottoirs) réalisés dans les villages mais surtout à Binche centre ;
- ✓ ℗ Présence de ruelles et sentiers ;
- ✓ Services de mobilité du CPAS ;

B) Les FAIBLESSES = ce sur quoi Binche pourrait/devrait agir

- ✓ Pas de desserte autoroutière ;
- ✓ ℗ Vitesse des véhicules (+) ;
- ✓ Des portions de routes accidentogènes (N90) ;
- ✓ ℗ Beaucoup de petites routes en mauvais état (+++) ;
- ✓ ℗ Des grands axes qui séparent les villages ;
- ✓ ℗ Congestion à certains endroits aux heures de pointe (+) ;
- ✓ ℗ Manque de parkings et durée de stationnement en zone bleue (1h30) trop courte ;
- ✓ ℗ Manque de stationnement PMR ;
- ✓ ℗ Stationnement anarchique à Buvrinnes autour de la pharmacie et de l'école ;
- ✓ Correspondances train obligatoire vers Mons, Charleroi et Namur ;
- ✓ Suppression du tram vers Charleroi ;
- ✓ Peu de bus en journée et le week-end ;
- ✓ ℗ Mauvaise desserte en bus de certains villages (++) ;
- ✓ ℗ Manque d'alternatives à la voiture ;
- ✓ ℗ Aménagements vélos absents ou de mauvaise qualité (+++) ;
- ✓ ℗ Trottoirs souvent impraticables (+++) ;

- ✓ ℗ Accès insécurisés des piétons vers les écoles (qualité des trottoirs, passages piétons, éclairage, …) (+++) ;
- ✓ ℗ Insécurité le long des grands axes routiers (trottoirs, passages piétons, …) (+++) ;
- ✓ ℗ Nombreux sentiers peu entretenus/exploités (passage des poussettes) (+++) ;
- ✓ ℗ Manque de bancs et poubelles ;

C) Les OPPORTUNITES et MENACES = les politiques et tendances externes qui pourraient impacter Binche (positivement ou négativement)

- ✓ Nouveau Plan route de la région wallonne (1,5 Ma d'€) ;
- ✓ Révolution automobile en cours (voitures autonomes, voitures électriques/gaz usage/propriété ;
- ✓ Réduction possible du parc automobile ;
- ✓ Développement des zones basse/zéro émission ;
- ✓ Refonte des TEC en cours (réduction de la desserte rurale) ;
- ✓ Développement des deux roues (électrique, libre-service, voies rapides, …) ;
- ✓ Retour vers des villes durables plus piétonnes et cyclables ;
- ✓ Augmentation de formules différenciées de travail (télétravail, co-working) ;
- ✓ Augmentation des travails à pause ou saisonnier (logistique, service, agriculture) ;
- ✓ Augmentation de la demande en loisir => augmentation des flux hors heures de pointe ;
- ✓ Suppression du guichet à la gare.

Ces éléments permettent de dégager 4 enjeux sur la thématique « Mobilité » :

1. **Enjeu 35 : « Le PCM comme outil à promouvoir ? »** : Sans PCM, le PCDR peut devenir l'outil de gestion et d'amélioration de la mobilité. Etant donné que Binche dispose d'un PCM et qu'il est en voie d'actualisation, il semble préférable de privilégier cet outil pour toutes les actions majeures de mobilité.
2. **Enjeu 36 : « Des axes modes doux à créer ? »** : L'infrastructure permettant une mobilité modes doux inter village n'est pas très développée à Binche. N'y a-t-il pas là un axe de travail prioritaire à développer en plus des actions du PCM ?
3. **Enjeu 37 : « Les trottoirs vers les écoles, une priorité ? »** : Plusieurs centres villageois ne disposent pas de trottoirs ou leur qualité n'est pas optimale. Si la volonté est de recréer un réseau de trottoirs, n'est-ce pas ceux vers les écoles qui devraient être réalisés en priorité ?
4. **Enjeu 38 : « Anticiper la mobilité du futur ? »** : le secteur automobile est en pleine mutation et la mobilité de demain sera fondamentalement différente. Ainsi, le TEC a élaboré une nouvelle vision de son offre qui s'articulera autour de lignes structurantes plutôt que sur une desserte de tout le territoire. Enfin, on observe une réelle émulation dans l'offre en modes doux qui le rend bien plus attractif. Binche se doit d'être attentive dès maintenant dans ce qu'il convient d'anticiper et mettre en place pour ne pas rater la transition, notamment dans le but d'améliorer la desserte en mobilité dans les villages ;

Enfin, suite aux réunions villageoises, les premières idées de projet suivantes ont été évoquées :

- Créer un groupe pour sauvegarder/entretenir les sentiers et ruelles ;
- Développer le réseau de promenades (notamment autour des terrils) ;
- Développer un réseau de cheminements piétons entre les 3 Bray ;
- Placer des bancs et des poubelles ;
- Aménager les abords de l'école de Leval en collaboration avec les villageois ;

- Sécuriser les déplacements piétons dans les villages de Leval, Epinois, rue de la Dîme à Buvrinnes et en traversées de la N90 à Bray (y compris pour les PMR) ;
- Créer des pistes cyclables (notamment via les chemins agricoles) depuis les villages vers le Binche avec des parkings vélos (+) ;
- Mieux signaler la présence des RAVeLs ;
- Développer des navettes de bus (notamment vers la gare et Binche centre) ;
- Revoir la politique de stationnement ;
- Modifier la circulation des poids lourds ;
- Développer le covoiturage (sensibilisation + parkings) ;
- Mener une grande réflexion sur la mobilité à Binche ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, la circulation en modes actifs aura été rendue structurante et sécurisée qui reliera les villages entre eux et le centre de Binche. Les traversées des RN auront été sécurisées et la vitesse réelle dans les agglomérations diminuée. Des alternatives à la voiture individuelle auront été proposées pour les déplacements des enfants vers toutes les écoles de l'entité. »*